

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 17.

PAR RICHARD PÈRE ET FILS,

Ingenieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.

HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CEL.
6 heures du mat.	d. au-dessus de 0.	deg.	27 pou. lig.		
Midi....	12 d. au-dessus	51 deg.	27 pou. 7 lign.	Sud.	Soleil.
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.		Age.
5 h. m.	0 h. m. 27.	7 h. m.	Nouvelle lune.		7

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^m.

A Paris, chez MM. Lepelletier-Bourgois, officier de correspondance, place de la Bourse, n° 5, au 1^{er}, et chez Destribes aîné, libraire, rue St-Marc, n° 21, près la Bourse.

PRIX :

16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 17 mai 1839.

Chaque fois que des troubles graves éclatent, on en interroge les causes ; à la presse surtout est dévolue cette mission. Elles sont complexes. Mais chaque fois qu'on fait cet examen on est amené à se demander si le pouvoir pouvait empêcher de déplorables collisions, si les fautes qu'il a commises ne les ont pas hâtées, si dans la répression il apporte toute la modération qui doit toujours accompagner l'emploi de la force. Quand on aborde ces questions, les feuilles ministérielles poussent des cris de fureur. Qu'elles nous disent donc à quoi servirait la liberté de la presse, si elle se trouvait paralysée dans le moment même des orages politiques. Dans les temps calmes vous la laisseriez marcher librement ; dans les temps difficiles vous l'intimideriez ! Il faudrait tout autant la censurer. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'on discute les faits du pouvoir quand l'ordre est troublé ? N'a-t-il pas pour mission principale de faire régner la paix dans nos cités ? n'est-il pas chargé de veiller à la sûreté des personnes, de prévoir, quand les citoyens songent à leurs affaires ? Pour lui il n'y a ni repos ni veilles ; s'il est inactif, oublieux, imprudent, on a droit de lui en demander compte. — Mais, dira-t-on, vous venez discuter ses actes au milieu de ses triomphes. — Eh oui sans doute ! — Vous les discutez quand les esprits sont encore en émoi. — Pourquoi pas ?

En France, le pouvoir absorbe d'immenses forces. Il concentre tout en lui ; il administre armée, finances, police ; sa direction est multiple, et se fait sentir de toutes parts. A qui se prendre, quand les ressorts de la société se brisent, quand la guerre civile nous attriste ? De même qu'il se fait centre de toute action, de même il doit être interpellé sur tous les faits sociaux. La presse, en agissant ainsi, ne fait pas acte de désorganisation ; elle demande, au contraire, par où pèche l'organisation sociale ; elle dit à ceux qui ont en main les moyens d'y remédier quel emploi ils font de leur puissance. C'est au milieu de ce choc des idées, de ce mouvement des esprits, qu'on peut d'une part calmer bien des passions, de l'autre sauver la liberté. Que signifient toutes ces clameurs, toutes ces menaces de la presse subventionnée ? A quoi peuvent-elles aboutir ? à de nouvelles rigueurs, à de nouvelles lois draconiennes ; c'est le système empirique qu'on invoque, système dont a usé et abusé depuis 1830. A chaque émeute, à chaque complot, on a donné au pouvoir de nouvelles forces ; pourquoi les mêmes faits se sont-ils reproduits ? Est-ce parce qu'il n'est pas assez fort ? ou bien est-ce qu'il n'use pas avec intelligence de ses forces ?

M. Sauzet est arrivé au ministère en 1836 par l'influence de M. Thiers. En 1839, M. Sauzet vient d'être élu président de la chambre des députés en concurrence avec M. Thiers. On parlait beaucoup, avant les élections, des liens d'amitié qui unissaient ces deux ministres déchus ; elle paraissait indissoluble. M. Sauzet vient de prouver quel cas il fait de l'amitié et de la reconnaissance. Il vient de passer du centre gauche dans le camp de la cour ; il a fait volte-face avec une admirable promptitude. Qu'y a-t-il dans cela d'étonnant ? Le député de Lyon se sert de la politique pour faire ses affaires ; il escompte sa valeur et se vend au plus offrant. M. Sauzet était obscur en 1834 ; il a exploité l'amitié pour se faire remarquer du pouvoir. Le pouvoir l'a remarqué en effet, et lui a demandé des gages. M. Sauzet fit le rapport des lois de septembre. Cette concession lui valut un portefeuille.

Le ministère du 22 février fut dissous ; M. Sauzet bouda la cour, se fit opposant, suivit l'étendard du centre gauche, se voua corps et ame à la fortune de M. Thiers.

Grand-Théâtre.

M^{me} SAINT-ANGE. — M. JOANNY BRUYAT. — M^{me} GABRIELLE LEFÈVRE.

Commençons d'abord par attaquer l'incurie du directeur et l'animosité aveugle du public, deux obstacles insurmontables qu'elle laisse partir des sujets distingués tels que M^{me} Minoret, Lesbros, etc., qu'on n'est jamais sûr de remplacer sur-le-champ ; l'animosité aveugle du public, conséquence toute naturelle de l'entêtement de M. Provence, colère d'indignation qui va accablant de tout son poids le malheureux acteur qui débute et dont les moyens ne sont pas à la hauteur de l'emploi qu'il vient remplir.

Hier on a joué, ou plutôt on a sifflé pendant qu'on essayait *Robert-le-Diable*. Il est impossible de se faire une idée de ce vacarme infernal. Le maire a parlé, alors les spectateurs ont consenti à patienter jusqu'à la fin de la pièce ; mais le cinquième acte n'était pas achevé, que l'opposition turbulente a recommencé plus énergique, plus exigeante, et force a été au commissaire de police d'inviter le public à évacuer la salle, ce qui a eu lieu immédiatement.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit sur la manière noble et digne avec laquelle il est indispensable qu'un juge prononce une sentence ; nous avouons seulement notre faiblesse, que nous préférons à bien d'autres : chacun aime ses vices.

Est-il possible d'assister pendant trois heures à un supplice humain sans se laisser toucher par les souffrances de la victime ? Qui accuser de cette agonie ? le public ou le directeur ? Nous n'hésitons pas à jeter nos reproches sur ce dernier. On a beau

Est-ce sa faute si M. Thiers a vu son étoile pâlir ? est-ce sa faute si on lui a fait offrir une éminente fonction ?

Bien dupe il aurait été de la refuser. — Voilà de la souplesse, de la bonne et fine politique ; voilà comment on arrive aux honneurs en compromettant son honneur. Nous n'attendons rien de plus, rien de moins, de M. Sauzet ; nous n'avons pas été dupes de sa nuageuse opposition ; au moment des élections nous l'avons signalée ; et si des suffrages indépendants ont aidé à faire réussir M. Sauzet, qu'il le sache, c'est qu'après avoir échoué dans la candidature de M. Couderc, on n'avait qu'à opter entre lui et M. Martin, et que dans cette circonstance on s'est rappelé — qu'ainsi que la vertu l'intrigue a ses degrés.

M. Sauzet nous prouvera peut-être que M. Martin n'aurait pu le dépasser.

Quand M. le président de la chambre paraissait pénétré de reconnaissance envers les électeurs patriotes qui l'avaient préféré à M. Martin, quand il affirmait qu'il n'oublierait jamais qu'à eux seuls il devait sa nomination, ils savaient fort bien aussi qu'il leur jetait de l'eau bénite de cour.

Le nomination d'un ministère intérimaire, sa composition toute policière, indiquaient suffisamment que nous étions à la veille de quelque agitation : il y avait dans l'air une émeute. Serait-elle déjouée ? avorterait-elle ? Voilà ce qu'on ne pouvait résoudre. Elle s'était déjà montrée à l'ouverture des chambres ; la presse tout entière l'avait signalée, la police avait été suffisamment avertie. Pourra-t-elle faire croire qu'elle a été prise au dépourvu, qu'elle était dans la sécurité la plus complète ? Des faits révélateurs prouvent qu'on devait s'attendre à une tentative d'insurrection.

Ces jours passés, un général disait : « Nous ne ferons pas la faute de Charles X, nous attendrons qu'on nous attaque. » Ces paroles ont été signalées par la presse.

A Marseille, dès le 3 ou le 4 mai, on avait annoncé formellement qu'on se battait à Paris. Enfin, à tous ces faits, ajoutons celui-ci, que nous empruntons au *Toulonnais*, journal dynastique et d'une timide opposition. Nous lisons dans son numéro du 14 mai :

Depuis quelque temps, des gens habitués à toutes les roueries de la politique du jour assuraient qu'on n'attendait qu'une émeute pour former un cabinet. Malheureusement, on avait beau demander : « Anne ma sœur, ne vois-tu rien venir ? » rien ne paraissait ; tous les efforts des entrepreneurs d'émeutes étaient vains, l'ordre public ne recevait pas la moindre atteinte, la nation attendait avec calme le terme de la crise ; la classe ouvrière ne souffrait pas sans murmurer, mais elle souffrait sans s'agiter. Enfin, le 12, jour de fête, les Parisiens ont eu la représentation d'une émeute, à grand ou petit spectacle, c'est ce que ne dit pas la dépêche télégraphique affichée hier à la porte de la sous-préfecture, et cela au flambeau.

D'où vient donc qu'à Toulon on était si bien informé ? D'où vient qu'à Paris on vivait au milieu d'une si étrange sécurité ? Voilà des faits qui font méditer.

C'est avec plaisir que nous avons vu l'opposition résister à l'entraînement de la peur. En certain lieu, on avait espéré que l'émeute du 12 mai jetterait la consternation et le découragement dans ses rangs, et que sa constitution ne résisterait pas à l'influence de cet élément de dissolution que le pouvoir a su si habilement exploiter depuis près de neuf ans pour diviser ses adversaires. L'opposition a trompé cette espérance ; elle reste unie et compacte, c'est-à-dire redoutable. Le chiffre de la minorité obtenue hier par M. Thiers en fait foi. Les coups de fusil n'ont pas retenti jusqu'au Palais-Bourbon, et la cour n'a pas encore emporté les barricades parlementaires qui entravent le dé-

se retrancher derrière l'excuse banale, que l'opinion des masses est flottante, aujourd'hui enthousiaste, demain critique ; on ne saurait admettre une semblable fin de non-recevoir. Les acteurs qui ont joué hier avaient été définitivement jugés à la représentation de *la Juive* ; pourquoi tenter un essai inutile ?

Malgré la soi-disant recommandation de Duprez, M^{me} St-Ange ne peut prétendre à l'emploi de première chanteuse ; elle est effacée complètement pour la fraîcheur et la pureté de la voix par M^{lle} Jolly, et cela en dépit des défauts que peut avoir cette dernière. Est-ce à dire que M^{me} St-Ange soit absolument mauvaise ? non ; nous ne serons pas injustes avec elle. Son organe faible manque d'étendue, certaines notes hautes arrêtent subitement M^{me} St-Ange ; cependant elle est actrice, sa physionomie a de la mobilité ; quoiqu'elle ne puisse pas chanter au premier rang dans une grande ville comme Lyon, elle a assez de flexibilité et de douceur dans la voix pour pouvoir remplir un rôle d'opéra-comique ; on voit qu'elle a long-temps étudié, qu'elle est même musicienne. Nous finirons, ne voulant pas ressembler à un mauvais plaisant qui hier à côté de nous s'est écrié : « Si vous l'aviez entendue, il y a dix ans ! »

Quant à M. Joanny Bruyat, le jugement que nous avons porté sur lui lors de son premier début dans *la Dame Blanche*, s'est trouvé confirmé dans *la Juive* et dans *Robert*. Les accompagnements de cuivre ont étouffé sa voix ; et quels accompagnements ! discords s'il en fut jamais. C'était à croire que tout le monde, jusqu'aux trombones, s'était donné le mot pour prendre part au charivari. Nous répéterons donc notre opinion sur M. Bruyat, opinion d'autant plus franche qu'après ce qu'il a entendu hier, son oreille peut tout entendre sans crainte.

Il est impossible de traiter un acteur, un compatriote, avec moins de ménagement, et, disons-le, avec moins de justice. M.

veloppement de ses projets. Après comme avant l'échauffourée, la question reste posée dans les mêmes termes : Aurons-nous ou n'aurons-nous pas un ministère qui réalisera le progrès que les dernières élections ont révélé ? Aurons-nous, pour diriger nos relations extérieures, un homme qui aura une influence réelle sur ces relations, et qui sera responsable, aux yeux du pays comme aux yeux de la charte, de la direction imprimée à ces affaires ? Aurons-nous à la tête de la politique intérieure un ministre qui se dépouillera des idées et des préjugés de M. Guizot pour faire rentrer l'administration dans une voie de modération, d'impartialité, de justice, qu'elle n'a pas fréquentée depuis long-temps ? Fera-t-on, en un mot, au pays une véritable concession, ou ne lui fera-t-on que des grimaces ? La composition du ministère du 12 mai n'est pas une solution ; le scrutin d'hier l'a prouvé. La chambre est plus que jamais partagée en deux fractions parfaitement égales, et la nouvelle administration ne fera pas disparaître les nombreux embarras qu'une telle situation ne peut manquer de susciter.

L'émeute de dimanche dernier a été appréciée dans les départements de la même manière qu'à Paris. Voici de remarquables réflexions que le *Journal de Rouen* présente à ce sujet :

Si quelques forcenés d'ordre public ont vu dans les événements de Paris l'occasion d'un appel au pouvoir absolu et à des mesures arbitraires (et qu'en feraient-ils, les insensés ! du pouvoir absolu ? ce serait pour leurs mains impuissantes le présent le plus funeste), la masse des citoyens, celle qui fait et qui émet l'opinion publique, a senti qu'il y avait dans des faits aussi graves un motif de s'attacher aux grands principes de liberté et de progrès, si méconnus en certaines régions. Sans excuser les hommes qui viennent ainsi de rallumer la guerre civile au sein de la capitale, on comprendrait facilement qu'il y avait des causes profondes à des agitations sans cesse ainsi renaissantes ; que ces hommes ne feraient pas un si déplorable emploi de leur énergie, si un gouvernement habile savait lui fournir une occupation pacifique et utile au pays, en ouvrant de nouvelles carrières physiques et morales à l'activité des esprits, au lieu de tout paralyser par l'inertie et l'absence de direction dont nous sommes témoins depuis si long-temps.

Tel était dans notre ville, si remarquable par son bon sens pratique, le sentiment le plus général. Au milieu des navrantes préoccupations du moment, il y a quelque chose de consolant à voir que les citoyens n'oublient pas la cause des principes et de la liberté. Les sanglants événements que chacun déplore montreront du moins aux esprits les plus prévenus que ce n'est point par d'éternelles temporisations qu'on met un terme aux agitations de l'état.

Le *Journal du Havre*, après avoir annoncé la constitution du nouveau cabinet, ajoute :

Que de malheurs n'eût pas épargnés la publication de ces ordonnances un jour plus tôt !

Le même journal juge ainsi les troubles si imprévus qui ont agité la capitale :

Il est un point qu'il faut faire ressortir ; c'est le profond étonnement que cette attaque imprévue a causé dans tous les esprits, on peut dire dans tous les partis. En effet, depuis plusieurs mois la presse est unanime dans les exhortations qu'elle adresse à la population ; elle sent bien qu'elle n'a aucun avantage à retirer du désordre, et l'on peut affirmer que sa plus grande crainte était là. Rassurée par le calme profond qui régnait partout malgré la crise où se trouve le pays, elle débattait avec modération et sécurité les questions qui pouvaient y mettre un terme. Si quelques indices de malaise se faisaient jour, si quelques inquiétudes agitaient les esprits, il y avait loin de là à une révolte armée, et rien n'a été dit, rien n'a été fait qui pût faire prévoir un tel malheur.

Ainsi, nous espérons que cet inexplicable et audacieux soulèvement ne nuira pas à la cause libérale, et que les hommes sages reconnaîtront avec nous que de tous les partis celui-là qui touchait au moment de faire triompher ses idées par la force

Bruyat n'a qu'un tort, c'est celui d'être engagé pour basse, tandis que, peut-être, il eût été reçu pour baryton.

M. Bruyat est loin d'être sans talent. Sa voix manque de puissance, il est vrai ; elle est même quelque fois sourde et creuse, mais dans de très-rare exceptions. Molle et ferme tout à la fois, elle est surtout juste et ne déplaît pas dans certains rôles, comme celui de Max du *Chalet*, où elle a satisfait entièrement le public. M. Bruyat a de la noblesse, de la dignité ; il ne grimace pas, il est maître de lui dans tous les personnages qu'il représente. Sa voix n'est pas une voix de basse, par conséquent elle est presque entièrement étouffée dans les trios. Différent de M. Blès, il ne fausse jamais les notes supérieures et il n'exagère rien ; son jeu n'a trahi l'effort et la difficulté que dans l'émission des notes graves et infernales que Levasseur seul semble arracher des entrailles de la terre...

Somme toute, nous sommes persuadés que, manquant de puissance pour les rôles de basse des grands opéras, M. Bruyat se ferait entendre avec indulgence comme deuxième basse. Mais si nous avions un conseil à lui donner, ce serait d'essayer les emplois de baryton ; nous croyons sincèrement qu'il y réussirait. Puisse cette justice rendue à son talent comme acteur, à ses études comme musicien, le consoler en partie des tortures atroces qu'on s'est plu à lui faire subir hier !

Que va devenir le Grand-Théâtre ? Ou M. Provence, avec son public si exigeant, trouvera-t-il maintenant une basse et une première chanteuse ? Toutes les administrations ont fait leurs levées ; les recrues dramatiques sont engagées. En vain va-t-il se remuer ; deux ou trois petits opéras-comiques se poursuivent l'un l'autre ne peuvent former un spectacle bien attachant. La seule voie ouverte devant la direction du théâtre, c'est au moins d'organiser une bonne troupe d'opéra-comique, afin que le

du raisonnement et des opinions, doit le plus s'affliger d'un événement qui ramène le doute et l'inquiétude, ses véritables et seuls ennemis.

Le *Propagateur de l'Aube*, en annonçant les événements de Paris, émet le vœu que la chambre, gardienne sévère et intelligente de nos libertés, ne souffre pas que le pouvoir exploite à leur détriment des circonstances déplorables dont gémissent sincèrement les citoyens honnêtes de tous les partis.

Tous les journaux s'accordent à blâmer l'incurie du préfet de police qui avait été prévenu à l'avance du projet d'attaque, et qui n'a su prendre aucune mesure de précaution.

Voici ce que dit la *Gazette des Tribunaux* :

Il paraît que depuis plusieurs semaines déjà des avis étaient parvenus à l'autorité sur l'existence d'une association qui devait tenter un coup de main. C'est rue Bourg-l'Abbé que le mouvement a commencé. Dès le matin, des groupes assez nombreux s'étaient réunis dans le passage du Grand-Cerf, dans le passage Saucède et aux autres voies de communications particulières qui existent dans cette partie des quartiers Saint-Martin et Saint-Denis. Ces rassemblements, bien qu'en apparence inoffensifs, avaient attiré l'attention du commissaire de police du quartier, M. Cabuchet, qui s'était transporté de sa personne dans les divers passages, mais qui, ne trouvant réunis que des individus sans armes aucunes, paraissant calmes et occupés seulement de leurs affaires, n'avait pu prendre aucune mesure à leur égard. Il paraît que ces diverses réunions avaient pour objet un dernier concert sur les mesures à prendre pour l'attaque qui allait avoir lieu.

On lit dans le *Constitutionnel* du 15 :

On assure que, par mandats décernés par dépêches télégraphiques, diverses arrestations plus ou moins importantes doivent, au moment où nous écrivons ces lignes, être exercées tant à Strasbourg qu'à Lille et à Lyon.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*, à propos des victimes des troubles de Paris :

Sur l'individu manchot qui avait voulu désarmer le factionnaire du quai de l'Horloge, et dont nous avons annoncé la mort, des lettres importantes ont été trouvées. Cet homme a été reconnu pour être attaché au service de la préfecture du département de la Seine; il avait été déjà compromis dans quelques affaires politiques.

La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Madeleine Berger, femme Etman, et de Marie-Rose Lamy, femme Paget, contre un arrêt de la cour royale de Lyon, chambre des appels de police correctionnelle, qui les condamne à l'emprisonnement pour détournement de marchandises et abus de confiance.

AVIS. — MM. les membres titulaires de la société des Amis des Arts sont prévenus qu'à partir de ce jour ils pourront se présenter au secrétariat du palais Saint-Pierre, tous les jours non fériés, de 9 à 2 heures, pour retirer la gravure de *Gaston de Foix* qui leur sera remise sur la présentation de leur titre d'action.

Paris, 15 mai 1839.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Paris commence à se remettre de la violente agitation qui, pendant quarante-huit heures, a régné dans son sein; ce retour au calme ne peut manquer d'être favorable à la découverte de la vérité, et déjà, nous sommes heureux de le découvrir le dire, on s'accorde à reconnaître qu'il y a eu une grande exagération dans les récits présentés par certains journaux des tristes scènes de dimanche et de lundi. La *Gazette des Tribunaux*, le *Journal des Débats* et la *Presse* avaient rendu compte de ces déplorables événements en style de roman et de mélodrame; de nombreux démentis leur ont déjà été adressés. Le plus remarquable de ces démentis concerne le *Journal des Débats*, qui parle toujours si volontiers de sa franchise et de sa loyauté. Cette feuille qui, depuis trois jours, a puisé ses inspirations dans nous ne savons quel antre de police, avait dit que les élèves de l'École Polytechnique avaient fait feu sur des insurgés qui étaient allés les provoquer à se mettre à leur tête. L'organe du château a été sommé par un grand nombre d'élèves de l'École de rectifier une assertion si offensante. Non-seulement l'École Polytechnique n'a point tiré sur des Français, mais elle s'est indignée de la précipitation avec laquelle la garde municipale a fait feu sur un rassemblement dans lequel se trouvaient beaucoup de personnes inoffensives et qui a cependant fourni trois victimes à la san-

répertoire de ce genre de pièces soit varié et attire le public. Malheureusement les orages ne sont pas finis; il y a encore des troisièmes débuts retardés, qui redisent en chœur: Je ne veux pas mourir encore! Pourquoi les tenter? — On réserve M^{me} Danguin pour la première représentation de *Mlle de Belle-Isle*, l'œuvre de M. Dumas. Cette actrice n'a pas réussi dans *Tartufe*, dans *Valérie*; comment fera-t-elle pour saisir l'aimable et fine rouerie des marquises de Louis XV? C'est ce que nous verrons.

Jusqu'ici, une seule débutante a été favorablement reçue, c'est M^{me} Gabrielle Lefèvre, dans l'emploi de première ingénuité. Une *Passion secrète* et *Kean* lui ont fourni chacun un rôle qu'elle a bien rendu. Douée d'un physique agréable, elle joue avec aisance et aplomb. Nous l'engagerions à mettre moins de volubilité dans le débit, la vérité d'expression y gagnera et le spectateur aussi. Trop de promptitude dans la réplique ôte de l'intention à ce qu'on dit; c'est un défaut qui, pour être commun parmi les acteurs, n'en doit pas moins être évité avec le plus grand soin par une jeune artiste qui se destine à la carrière dramatique. Nous l'avons applaudie de grand cœur dans la scène de la taverne de *Kean*; elle a mis de la chaleur et de la passion dans le récit de ses sentiments pour le grand acteur anglais; et il y a d'autant plus de mérite à cela, que la salle était presque vide, ne se remplissant jamais, comme on sait, que pour la danse et la cabale.

Maintenant on va nous redonner encore sept à huit fois de suite les *Jeux de l'amour et du hasard* avec la *Belle au bois endormant*, et nous serons bien obligés de nous contenter de ce qui reste: au passable succèdera le mauvais.

Nous engageons fortement la direction à se remuer, et nous lui dirons de toutes nos forces: Aide-toi, le ciel t'aidera!

XXX.

glante hécatombe de lundi dernier. Le *Journal des Débats* a refusé d'insérer le démenti qui lui était adressé. En attendant qu'il y soit contraint par les voies de droit, le *National* s'est empressé de se faire l'organe des sentiments généreux des élèves de l'École polytechnique.

L'instruction de l'attentat du 12 mai se poursuit très-activement; hier soir, le chiffre des arrestations s'élevait à 202. Aujourd'hui encore plusieurs arrestations nouvelles ont été faites; mais, par compensation, on a déjà remis en liberté quelques personnes arrêtées dans la bagarre, et qui évidemment n'ont pris aucune part au désordre.

Toute la presse de l'opposition blâme la mesure que a saisi la chambre des pairs de la connaissance des événements du 12 mai, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le *Journal des Débats* et la *Presse*, qui, dès hier, faisaient leurs offres de service au nouveau cabinet, s'abstiennent d'approuver cette mesure; il est vrai de dire que, jusqu'à présent, rien n'est encore décidé quant à la question des subventions. Si hier on avait dit à MM. Bertin et de Girardin qu'ils pourraient se présenter aujourd'hui à la caisse des fonds secrets pour y recevoir un à-compte, il est très-probable que leur approbation n'eût pas manqué ce matin au ministère.

Quant à l'opinion publique dans Paris, nous dirons qu'elle a appris avec douleur qu'on voulait donner au jugement des insurgés pris les armes à la main une solennité qui réveillera de bien tristes souvenirs; elle eût vu avec joie, dans l'intérêt du pouvoir comme dans celui de la tranquillité de la capitale, qu'on eût remis au jury seul le soin de punir les scènes affligeantes dont la société demande justice. Mais la cour voulait que la chambre des pairs fût saisie, et le nouveau cabinet n'a pas eu assez d'énergie pour lui refuser cette satisfaction.

— Les journaux qui attaquent aujourd'hui avec le plus de vivacité le nouveau cabinet sont le *Constitutionnel*, le *Temps*, le *Siècle* et le *Courrier français*. Tous y voient des éléments de dissolution tels qu'ils lui accordent à peine quinze jours à vivre.

— On employait hier un singulier moyen pour empêcher les centres de donner leurs voix à M. Thiers. M. le marquis de Dalmatie courait de banc en banc pour dire que si M. Thiers était nommé président de la chambre, l'illustre épée de son père donnerait sa démission. Aujourd'hui, à ceux qui attaquent le nouveau cabinet parce que M. Thiers n'en fait pas partie, on répond: « Patientez un peu, on n'a pas pu tout faire à la fois; on était très-pressé, l'état de Paris exigeait qu'on en finit d'une manière telle quelle, et on en a fini. Mais ce qui a été fait n'est pas définitif; vous savez bien qu'il est impossible que M. le maréchal Soult reste aux affaires étrangères; dans quelque temps il reprendra le portefeuille de la guerre, que M. le général Schneider lui conserve, et il cédera sa place à M. Thiers. » Voilà ce que l'on dit aux amis de M. Thiers pour les engager à prendre patience et à ne pas faire au nouveau cabinet une opposition qui le renverserait dès ses premiers pas. Par cette ruse, on veut donner au ministère Soult tout le temps de se consolider, on veut compromettre vis-à-vis de lui quelques députés, et quand cela sera fait, on se moquera des criaileries de l'opposition. L'expédient est assez bien trouvé; reste à savoir s'il réussira.

— Aujourd'hui, un juge d'instruction, qu'il est inutile de nommer, pressait de questions un blessé du 12 mai, étendu sur son lit à l'Hôtel-Dieu. Ce blessé devait passer des mains du magistrat dans celles des chirurgiens; il attendait qu'on lui coupât le bras jusqu'à l'épaule en faisant sauter l'articulation, opération difficile et douloureuse. Les internes de l'hôpital attendaient impatientement que l'homme de la loi eût fini sa besogne pour commencer la leur. Quant au patient, sa figure était calme et impassible.

Cependant, les murmures augmentaient autour de M. ***; enfin il se redressa, et, parlant à un des élèves qui manifestait plus énergiquement son indignation, il lui dit: « Que voulez-vous, Monsieur? comment vous appelez-vous? — Monsieur, répondit le jeune homme, ici je m'appelle médecin, et tous mes camarades ont le même nom que moi. Nous sommes ici les maîtres; c'est de notre ministère, non du vôtre, qu'on a besoin, et c'est assassiner cet homme que de retarder le secours qu'il attend de nous. »

Le juge d'instruction s'éloigna un peu et consulta M. Breschet, médecin en chef, puis se retira tout-à-fait, en disant qu'il reviendrait plus tard. M. Breschet déclara que l'opération ne pouvait être supportée par le blessé, après la fatigue qu'il avait subie, et qu'il fallait, pour la lui faire, attendre jusqu'au soir. Aussitôt les élèves indignés ont rédigé une pétition adressée au conseil-général des hôpitaux, qui s'assemble aujourd'hui même. Dans cette pétition, ils demandent que la justice ne puisse infliger aux blessés ses interrogatoires qu'après que leur vie sera hors de danger.

Nous devons dire que cette pétition, selon toutes les prévisions, ne sera pas favorablement accueillie.

— M. le maréchal Soult a reçu hier soir dans les salons de l'hôtel du boulevard des Capucines. Les députés qui appartiennent à la nuance des 221 étaient assez nombreux; mais, en revanche, l'opposition n'a pas montré un grand empressement à aller saluer le nouveau président du conseil.

— M. Duchâtel a choisi pour chef de son cabinet particulier M. Mallac, ancien collaborateur de M. Fonfrède au journal la *Paix*. Ce choix est trop significatif pour qu'on puisse espérer encore que la tendance doctrinaire ne dominera pas dans le nouveau cabinet.

— M. Alexis Passy, maître des requêtes au conseil-d'état, vient d'être placé par son frère à la tête de son cabinet particulier.

M. Teste a choisi aussi pour son secrétaire particulier M. Puget, qui est, dit-on, un de ses proches parents.

On cite, comme devant être nommé secrétaire-général au ministère de la justice, M. Mottet ou M. Boudet. Le

choix n'est pas encore fait.

— Les ministres demandent qu'on attende leurs actes pour les juger. C'est le vœu qu'exprimait cet après-midi M. Teste, en annonçant que M. Ferdinand Barrot allait le remplacer en qualité d'avocat du trésor, et en prenant l'engagement de donner à M. Dupont (de l'Eure) la première place de conseiller qui deviendra vacante à la cour de cassation.

— M. Nepveux, procureur-général à Douai, est en ce moment à Paris. M. Nepveux est un des magistrats de France qui se sont le plus compromis par l'animosité qu'ils ont constamment montrée contre la presse. C'est lui qui a intenté au *Progrès d'Arras* une vingtaine de procès dont ce journal est toujours sorti vainqueur. C'est lui qui a dirigé contre le *Libéral du Nord* cette odieuse série de persécutions illégales dont la cour de cassation a fait justice.

M. Nepveux craint donc, et avec beaucoup de raison, que, le jour de la justice arrivant, il ne soit, en sa qualité de fonctionnaire amovible, un des premiers sur lesquels un exemple sera fait.

M. Nepveux est donc accouru à Paris, il s'est mis sous la protection de M. Martin (du Nord), dont il a servi très-doctement toutes les petites passions et affections dans le ressort de la cour de Douai, et tous deux en ce moment sont en course pour conquérir une position qui mette M. Nepveux à l'abri d'une destitution.

Dans ce but, M. Martin (du Nord) a fait des démarches très-actives auprès d'un membre fort âgé de la cour royale de Paris pour le déterminer à donner sa démission, ce à quoi ce magistrat a consenti. M. Girod (de l'Ain) allait signer la nomination de M. Nepveux aux fonctions de conseiller à Paris, lorsque le ministère provisoire du 1^{er} avril a été remplacé par le cabinet du 12 mai.

Aujourd'hui, on nous a assuré que M. Teste était disposé à faire ce que M. Girod (de l'Ain) n'a pu terminer. Nous désirons que l'avertissement que nous lui donnons ici l'empêche de consommer un acte qui n'obtiendrait pas l'assentiment des justiciables du ressort de la cour de Douai.

— On a dit cet après-midi, au ministère de la guerre, que M. Pellion, aide-de-camp de M. le général Cubières, et blessé dimanche soir à l'entrée de la rue d'Amboise, était mort des suites de sa blessure.

La chambre des pairs vient à peine d'être constituée en cour de justice, et déjà, comme dans les précédentes occasions, il est question de savoir comment on s'y prendra pour faire place à la fois à tant de juges, à tant d'accusés, à tant de témoins.

On veut, à ce qu'il paraît, faire par le jugement de ce procès l'inauguration de la nouvelle salle.

Des renseignements fournis par des députés qui ne peuvent pas être mal informés, nous donnent la certitude que M. le préfet de police a fait connaître, dimanche matin, à M. le ministre de l'intérieur, que des avis lui annonçaient qu'un mouvement éclaterait dans la journée. Nous doutons que l'autorité veuille démentir notre affirmation.

Le *Courrier français* donne des détails plein d'un pénible intérêt sur ce qui s'est passé à l'Hôtel-Dieu.

Dimanche vers quatre heures, dit ce journal, on a vu déboucher des rues adjacentes à la place plusieurs centaines de personnes; elles précédaient le premier brancard. Déjà par les soins de M. Tonnelier, directeur de l'Hôtel-Dieu, les internes étaient à leur poste, les chirurgiens étaient avisés, et bientôt après MM. Roux, Blandin et Breschet sont arrivés. La célérité qu'ils ont mise à se rendre dans leurs services respectifs est digne de louanges; mais elle était urgente, car les blessés se succédaient de moment en moment.

La plupart des blessures étaient graves; elles avaient leur siège à la poitrine et au bas-ventre; quelques-unes avaient lieu aux membres et dans les articulations. Aussi a-t-on pratiqué sur-le-champ plusieurs amputations. Il faut avoir été témoin de ce lugubre spectacle pour se faire une idée de l'impression pénible et douloureuse que produisait sur l'esprit des assistants le mot *brancard* prononcé par des milliers de voix. Les individus qui transportaient les blessés s'étaient offerts spontanément, mais par ces sentiments généreux qui sont un des caractères glorieux et ineffaçables de notre nation. Leur nombre était si considérable, que l'Hôtel-Dieu eût bientôt été encombré, si l'on n'avait adopté la mesure de n'ouvrir les grilles de l'hôtel qu'à deux porteurs seulement.

Les premiers blessés étaient presque tous militaires, et appartenaient au 21^e régiment de ligne, quelques-uns au 28^e; leurs blessures étaient en général pénétrantes, d'une gravité extrême et souvent mortelles. Bientôt des hommes du peuple, des femmes et même des enfants leur ont succédé. Beaucoup de ces infortunés étaient grièvement ou mortellement blessés, et cependant les plaintes étaient modérées. Point de ces gémissements, point de ces cris qu'arrachent la faiblesse et la frayeur.

A chaque instant, les chirurgiens pratiquaient des opérations, et les patients les supportaient avec résignation et courage. Un pareil trait doit être gravé dans l'histoire d'une nation. On a pu se convaincre, dans cette circonstance, comme dans les journées de 1830 et 1832, que les blessures par armes à feu paraissent des trajets fort curieux. Nous avons vu, entre autres, une femme qui allait chercher un pain; elle avait les deux mains dans ses poches. Elle a eu les deux avant-bras traversés par une balle à la même hauteur.

A minuit, on avait reçu dans les trois services de MM. Ront, Blandin et Breschet, 40 individus, sur lesquels il y avait 13 morts.

Lundi matin, à neuf heures, il se trouvait dans ces trois services 57 blessés. Plusieurs expiraient ou allaient expirer. De temps en temps, on apportait de nouveaux blessés qui avaient été déposés provisoirement dans des maisons particulières.

La presse ministérielle du quinze avril ne peut pas embrasser tout d'un coup les intérêts du nouveau ministère. Elle prend elle feint de prendre une attitude expectante qui lui sert naturellement de transition. Le *Journal des Débats* veut bien annoncer les vérités sévères que lui inspire le passé des ministères antérieurs. Il ne voit, pour le moment, que les garanties données par le parti du gouvernement personnel par la composition de ce ministère. Il s'applaudit de la pensée conciliante qui a présidé à sa formation, comme si l'on conciliait ensemble les hommes et les partis, en les englobant dans une sorte de cohue. La *Presse* s'explique dans le même sens: « Plus tard, dit le journal de M. de Girardin, on pourra examiner de plus près le personnel du ministère; pour le moment, il nous suffit d'y voir figurer des

hommes dont la fermeté et la capacité nous sont connues, dont les opinions et les antécédents méritent toute confiance. » L'un et l'autre journal donnent de vifs éloges au manifeste du maréchal Soult, dont le *Moniteur* dit aujourd'hui : « La politique que dont l'illustre maréchal a tracé, à grands traits, le caractère et le but, est celle que l'immense majorité des deux chambres s'est toujours montrée prête à appuyer. » La politique du maréchal est une politique de lieux-communs ; ce qu'il a dit, tout réchale pour le dire et dans tous les temps. Ce que nous le monde pourrait le savoir, c'est ce que le maréchal et le cabinet se proindrieraient à savoir, c'est ce que le maréchal et le cabinet se proposent de faire. Le programme officiel ne nous promet aucune espèce de réforme. Nous demanderons toutes celles qui sont possibles ; nous verrons ce que l'on peut faire avec une majorité de 213 voix contre une minorité de 206. (Courrier français.)

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Les bruits d'une guerre prochaine avec Abd-el-Kader prennent tous les jours plus de consistance ; mais jusqu'à ce moment il n'y a eu aucun acte d'hostilité, et il paraît même que la diplomatie va protocoliser avec l'émir ; car M. de la Rue, aide-camp du roi, est arrivé en poste dimanche, et s'est embarqué immédiatement sur le *Phare* qui le transporte à Alger.

Une chose bien remarquable, c'est que l'on a toujours diminué l'effectif de l'armée d'occupation à la veille d'une rupture. Oubliant la déroute de la Maeta, l'échauffourée de la Tafna, le désastre de Constantine, le gouvernement, en apprenant que l'édredon se préparait à nous attaquer, vient d'expédier le vaisseau pour faire rentrer des troupes en France. Il y a un *Diadème* pour faire rentrer des troupes ; plusieurs bâtiments mois que ces troupes devaient rentrer ; plusieurs bâtiments étaient en rade à la disposition du ministre de la guerre ; mais il semble qu'on ait attendu le moment de la rupture pour affaiblir la division d'Alger.

On va reprendre, à ce qu'il paraît, le rénai des fautes commises, et le ministère provisoire se fait bénévolement le continuateur du 15 avril, ou, pour mieux dire, ni l'un ni l'autre n'avait une opinion quelconque sur la question d'Alger, et, si les ministères changent, le système ne change pas ; il est immuable.

Les relations avec Abd-el-Kader deviennent de plus en plus difficiles. Depuis que le maréchal a défendu l'exportation pour l'intérieur du fer et de l'acier, les Arabes ne viennent plus faire le commerce ici, et se sont tournés du côté du Maroc. La dernière caravane partie pour ce dernier pays comptait 500 chameaux. Alger souffre de cet état de choses.

A travers tous ces actes impolitiques, il faut toutefois rendre au maréchal cette justice, qu'il a organisé, sur tous les points de la plaine, des brigades de gendarmerie qui se rendent très-utiles, et qui pour la protection peuvent remplacer un corps de 10,000 hommes de troupes, et que les lignes de défense sont bien établies.

ALGER, le 11 mai. — Il est toujours question de la retraite du maréchal Valée ; les colons ne peuvent qu'y gagner, surtout si l'administration, qui entrave toutes les entreprises au lieu de les encourager, suivait le sort de son chef. Ce pays pourra bientôt se passer d'un gouvernement exclusivement militaire, peu propre à faire prospérer une colonie. Avec une administration civile, les besoins des colons seront mieux appréciés et mieux protégés. Le village Clauzel, à Baba-Ali, se peuple tous les jours, et cela sans que l'administration l'aide en aucune façon ; fossés, maisons, etc., tout se fait par le seul concours des colons. Ce bourg, le second qu'ait créé le maréchal Clauzel, est dans une jolie position et sur un terrain fécond ; il a plus de 100 gardes nationaux. On doit célébrer le 26, dans ce village, la fête anniversaire de sa fondation ; elle sera brillante ; tous les chevaux et les voitures de la ville sont arrêtés pour ce jour-là.

Chaque bateau nous apporte de nouveaux colons ; nous avons vu arriver aussi beaucoup de capitalistes. Les ouvriers sont employés dans la plaine à la fauchaison des foins ; les bras manquent pour cette opération et l'on sera obligé d'y employer les troupes.

L'administration a acheté une assez grande quantité de fourrages, mais elle a encore adjugé une partie de cette fourniture à des étrangers qui importeront cette denrée de leur pays ; aussi est-il plusieurs propriétaires qui n'ont pas trouvé le placement de leur récolte.

Tous les bateaux qui partent pour Bone prennent des troupes pour Bougie et Stora ; il paraît qu'on veut augmenter l'effectif des garnisons de ces deux places.

Les travaux du port sont déjà bien avancés ; plus de 30 bâtiments peuvent être mis complètement à l'abri, et avant peu l'on pourra en abriter 100. (Toulonnais.)

Faits divers.

Un journal raconte l'anecdote suivante : « Il existe à Paris, rue du Petit-Carreau, une espèce de café où se réunissent les dimanches et jours fériés tous les musiciens sans emploi : c'est ce que l'on nomme le *bureau*. Les entrepreneurs de bals et soirées musicales et les musiciens qui ont besoin d'un remplaçant y viennent chercher des sujets qu'ils paient 3, 4 ou 5 fr., selon que les besoins de l'artiste sont plus ou moins impérieux. »

Le directeur d'un bal d'été se rendit au bureau un dimanche d'été et demanda un violon ; tout-à-coup un vieillard assez décrépît se présenta à lui et lui fit des offres de service. — Vous êtes trop vieux, mon bonhomme, lui dit l'entrepreneur ; vous ne faites pas mon affaire. — Allons, dit le vieillard, en secouant la tête qui était tombée sur sa redingote couleur feuille morte, prenez-moi à trois francs, vous n'en serez pas fâché. Le directeur se laissa persuader ; le bonhomme saisit aussitôt sa boîte à violon et dit adieu à ses camarades qui attendaient en chaire en plein vent.

Les habitudes de l'endroit, accoutumés aux sons criards d'une musique de guinguette, demeurèrent bientôt fort surpris en entendant des accords purs et mélodieux s'échapper comme par enchantement de ce discordant ensemble d'instruments ; tous les yeux se portèrent vers l'orchestre et chacun écouta avec une attention religieuse le nouvel exécutant dont on ignorait le nom. Tout-à-coup un étudiant en droit, qui fréquentait la bonne compagnie quoiqu'il dansât avec une modiste, le reconnut. Le bruit circula dans la foule, les danses furent interrompues, et le bonhomme, qui riait aux larmes d'être découvert, fut presque porté en triomphe par cette famille parisienne, si noble, si enthousiaste, toujours prête à applaudir le mérite et le génie.

Le petit vieillard qui se plaisait ainsi dans l'incognito, qui aimait à se rendre parfois dans les rangs des artistes les plus obscurs, était maître de la chapelle de Charles X : il se nommait Paër ; il est mort il y a quelques jours. »

Extérieur.

ANGLETERRE. — On lit dans le *Manchester Guardian* : « L'attention de la reine est exclusivement dirigée vers les affaires publiques ; elle sacrifie ses amusements, son exercice et

jusqu'à son sommeil au bien de l'Etat ; elle est animée d'un zèle et d'une activité dignes de servir d'exemple à tous les amis du pays. On l'a vue quitter la table au milieu de ses repas pour aller dans son cabinet prendre connaissance des dépêches qui venaient d'arriver. »

Toutefois, quoi qu'en dise le *Manchester Guardian*, la reine ne pousse pas ses sacrifices jusqu'à renoncer au théâtre italien. Elle y était samedi soir, le lendemain de la rupture de la combinaison tory. Elle a été fort applaudie par le public.

— M. Vincent, un des chefs chartistes, a subi un premier interrogatoire à Newport. La foule était grande dans les rues et l'agitation extrême. On craint des troubles à Birmingham. A New-Castle, il a dû y avoir une grande réunion dans les poternes. On craignait du tumulte.

— A la chambre des communes sir Robert Peel a donné des explications sur la mission dont il avait été chargé après la retraite de lord Melbourne, et sur la manière dont il a rempli cette mission. Voici le commencement des explications que le baronnet a fait précéder d'un long préambule :

« Le mercredi 8 mai, je me suis rendu auprès de S. M., sur ses ordres, à deux heures. La reine avait vu précédemment le duc de Wellington, et elle l'avait prié de l'aider à composer un cabinet. Le duc de Wellington avait déclaré à S. M. qu'à son avis le plus grand embarras pour un gouvernement serait la chambre des communes. Guidé par ce motif et obéissant à d'autres inspirations encore, le duc de Wellington conseilla à S. M. de demander auprès de sa personne un homme qui aurait l'avantage de se présenter devant la chambre des communes comme ministre de S. M. Le duc me nomma à la reine. Je me rendis au château, et S. M. me demanda si je voulais me charger de composer le ministère. La reine ajouta qu'elle s'était séparée à très-grand regret (*wish very great regret*) du ministère qui venait de donner sa démission. (Des applaudissements éclatent ; ils sont bientôt réprimés par des *chuts*.) »

« S. M. déclara en outre que, sous tous les rapports, son ancien ministère lui avait donné une complète satisfaction, mais qu'il était devenu nécessaire, par suite de la démission des anciens ministres, que la reine adoptât certaines mesures pour la formation d'un nouveau cabinet. »

Après quelques autres détails, sir Robert Peel dit que le lendemain il présenta à la reine une liste portant les noms suivants :

Le duc de Wellington, lord Lyndhurst, le comte d'Aberdeen, lord Ellenborough, lord Stanley, sir James Graham, sir Henry Herdingle et sir Charles Goulburn.

C'est jeudi, continue sir Peel, que s'est élevée la difficulté et qu'a eu lieu le malentendu qui m'a déterminé à abandonner la mission de former un cabinet. Il s'agissait du sort réservé aux dames d'honneur de la maison de la reine. S. M. avait tout accordé relativement aux nobles et gentlemen de sa maison qui siègent dans cette chambre. La difficulté n'a porté que sur le parti à prendre relativement à certaines dames d'honneur. —

Après mûre réflexion, je pense qu'il vaut infiniment mieux que je garde le silence sur ce point, et que je m'en réfère uniquement à la correspondance qui a eu lieu à ce sujet... Je savais à peine quelles étaient les dames qui faisaient partie de la maison de S. M. ; je n'avais que des informations très-vagues sur ce point. Je pris le livre rouge, et je vis qu'il y avait plusieurs départements dans la maison de S. M. Je dis à mes futurs collègues que, quant aux emplois subalternes, c'est-à-dire au-dessous des fonctions de femme de chambre, je n'avais pas l'intention de soumettre de changements à S. M. (Applaudissements aux bancs de l'opposition.)

Quant aux emplois supérieurs, je leur dis que je présumais que les dames qui les occupaient, et qui étaient liées d'intimité avec nos prédécesseurs, donneraient probablement leur démission. (Nouveaux applaudissements.) J'ajoutai que je croyais très-important pour le bien du service de S. M. que les hauts emplois de sa maison subissent quelques changements, et je proposai quelques noms pour les fonctions de dames de la chambre de la reine. Je leur dis enfin que pour certaines fonctions qui n'étaient de nature à causer aucun préjudice à la politique, je ne croyais nullement nécessaire de proposer de changement. Cela se passait dans la soirée.

Sir Robert Peel a lu ensuite une lettre de la reine ainsi conçue : « La reine ayant examiné la proposition qui lui a été faite hier par sir Robert Peel, de renvoyer les dames de sa chambre, ne peut consentir à adopter une mesure qui lui paraît contraire à l'usage, et qui répugne à ses sentiments. »

Au départ du courrier, lord Russell s'élevait pour répondre.

— A la chambre des lords, où une affluence immense s'était portée dans l'espoir d'entendre lord Melbourne donner des explications, celui-ci n'a rien dit, et la séance a été levée au milieu d'un désappointement général.

Variétés.

LE MÉNÉTRIÈRE CHARLES PITOIS.

La terre s'est refermée sur bien des génies enfants ! De sublimes organisations se sont endormies pour ne plus s'éveiller ! Tous, poètes ou artistes, ont laissé après eux quelque chose de leur génie, quelque chose de leur âme ; ils ont laissé l'empreinte de leurs pas, un souvenir, un dernier parfum... Mais il en est un obscur, inconnu, doué d'une imagination brûlante, dévoré du feu sacré, qui, tout jeune, a laissé échapper de son sein quelques étincelles brillantes, et s'est éteint consumé par son propre feu, sans que personne ait dit ce qu'il avait été, ce qu'il aurait pu être.

Charles Pitois naquit à Toul en 1812. Son père tenait le triple emploi d'aubergiste, de maître de danse et de chef d'orchestre des bals qui se donnaient chez lui. Le père Pitois devint aveugle, et continua cependant de donner des leçons de danse, dans son grenier, à 2 sous le cachet ; il cultivait en même temps les étonnantes dispositions de Charles Pitois. A quinze ans, son fils le remplaçait dans les bals, à la grande joie des jeunes filles qui se sentaient mieux entraînées par le coup d'archet de Charles que par celui de son père. A cette époque, le hasard voulut que le jeune musicien fût entendu par M. Hussenet, notaire à Toul, artiste d'âme, s'il ne l'était de profession, et d'un rare talent sur le basson. Dès la première audition, il comprit ce que pourrait faire cet enfant qui, sans maître, sans méthode, livré à la seule inspiration de son génie précoce, mettait déjà dans son jeu tant de netteté et de précision. Jaloux de conquérir à l'art cette aptitude supérieure, et connaissant trop bien le sentier rude et dangereux que le jeune aspirant aurait à parcourir s'il essayait de marcher seul vers la gloire, il résolut de se faire son protecteur et d'aplanir devant lui les premiers obstacles. En conséquence, il l'adressa, à Nancy, à l'un de ses amis, Lorenziti, violoniste en possession d'une réputation bien acquise, d'un talent vrai, et qui comptait nombre d'élèves d'un mérite incontesté. L'enfant partit à pied pour Nancy, chargé d'une lettre de recommandation. Lorenziti l'accueillit avec bienveillance ; il lut attentivement la lettre de M. Hussenet, dans laquelle ce dernier lui recommandait vivement son jeune protégé,

et s'engageait à payer ses leçons aussi long-temps qu'elles seraient nécessaires.

Lorenziti se tourna vers le jeune homme et l'examina long-temps. L'enfant était debout, immobile, l'œil fixe, respirant à peine, attendant avec une vive anxiété l'arrêt du maître.

— Quel âge avez-vous ?

— Quinze ans.

— Avez-vous eu les principes élémentaires de la musique ?

— Non, Monsieur. Mon père m'apprenait des contredanses en me les jouant sur son violon. Quelquefois, je n'avais que vingt-quatre heures pour les étudier ; mais je passais la nuit et je les savais.

— Prenez ce violon ; voyons ce que vous savez faire.

L'enfant obéit. Son coup d'archet était ferme et sûr, son exécution déjà nuancée avec goût ; le génie musical était là, il ne fallait plus que la méthode.

— Mais, reprit Lorenziti, vous comptez donc habiter Nancy désormais ?

— Non, Monsieur. Mon père n'a pas le moyen de m'éloigner de lui ; d'ailleurs, il faut que je travaille à la maison.

— Et comment donc voulez-vous que je vous donne des leçons en restant à Toul ?

— Oh ! Monsieur, je viendrai toutes les fois que vous le voudrez.

— Mais il y a cinq lieues de Nancy à Toul.

— Qu'importe ! je suis venu ce matin à pied, et le chemin m'a semblé bien court !

Lorenziti le regarda avec une sorte d'admiration. Tant de courage et de persévérance dans un si jeune homme lui inspiraient un vif intérêt.

— Bien, bien, dit-il, vous parviendrez, vous parviendrez, vous avez le feu sacré. Eh bien ! vous viendrez trois fois par semaine. A lundi, à midi, la première leçon.

Le lundi, Charles Pitois n'avait dormi qu'une heure dans la nuit. Il s'était levé à minuit ; il avait pris son violon et s'était mis à déchiffrer les études qu'il devait aux bontés de son maître. A quatre heures du matin, un morceau de pain dans la poche, il s'était mis en route pour Nancy. A huit heures, il était arrivé. Lorenziti était à donner des leçons en ville ; sa femme reçut le jeune élève. A sa demande, elle l'installa dans une petite chambre, où il resta seul avec un violon, de la musique, et là, il étudia avec une ardeur inconcevable jusqu'au retour de son maître.

Une leçon de deux heures ne fut que justifier les espérances que Charles Pitois avait fait naître, et donna un nouveau courage au jeune homme. Il repartit à trois heures, à pied. Lorenziti s'était bien aperçu que l'enfant n'avait rien mangé depuis la veille, et, quoiqu'il fût un peu, comme la plupart des artistes de talent, insouciant du lendemain, toujours sûr de saisir, lorsqu'il le voudrait, la fortune suspendue, pour ainsi dire, au bout de ses doigts agiles ; quoiqu'enfin il eût souvent pour habitude d'oublier son maigre repas, lorsqu'il était tête-à-tête avec quelqu'une des sublimes compositions d'Haydn ou de Beethoven, il comprit cependant le malaise que l'enfant supportait courageusement, et, cédant à la bonté de son cœur, il lui offrit la *fortune du pot*. Mais il y avait déjà de la fierté dans cette jeune âme ; Charles refusa et alla manger son morceau de pain à l'ombre mystérieuse des grands arbres de la Pépinière ; puis il partit gaiement pour Toul, rêvant à sa gloire future et aux triomphes qui l'attendaient.

Pendant dix-huit mois son courage ne se ralentit pas ; pendant dix-huit mois il vint ainsi de Toul à Nancy, malgré la pluie, malgré le froid ou la chaleur, toujours pauvre, toujours heureux d'espérance. Il suivit avec une admirable persévérance les premiers principes si ardu, si fatigants de l'art musical ; il vainquit une à une toutes les difficultés du violon. Bientôt les études de Bruni et de Fiorello ne furent pour lui qu'un jeu facile et brillant ; la merveilleuse cadence de Fiorello, surnommée par les artistes la *cadence du diable*, n'était pour l'enfant qu'un gracieux passe-temps, où l'artiste se jouait en riant de la difficulté.

Son âme, si l'on peut s'exprimer ainsi, passait dans ses doigts ; lorsqu'il exécutait quelque riche morceau, son grand œil noir s'anima, tout son corps frémissait ; les notes pures, détachées, vibrantes, se liaient avec une étonnante rapidité. Ses gammes étaient comme un riche collier qui se déroule aux yeux surpris et dont chaque perle éblouit. Il y avait peut-être bien encore quelques perles d'un moindre éclat, ce n'était point encore l'art dans toute la perfection, mais on sentait qu'il ne fallait plus qu'un pas pour qu'il atteignît le but ; il ne fallait plus qu'un regard des grands maîtres pour que l'œuvre fût achevée.

M. Hussenet, dont la bonté ne se démentait pas et dont la noble générosité méritait tant d'admiration, fit partir Charles Pitois pour Paris. Il lui continuait à titre de pension la somme qu'il avait donnée chaque mois à Lorenziti ; son voyage fut payé, et Charles se présenta plain d'espoir et de foi devant le jury du Conservatoire, où siégeaient Kreutzer et Rhodes, auxquels il était particulièrement recommandé.

A cette époque, les violonistes que la soif de la gloire tourmentait arrivaient de toutes parts avec un riche bagage de confiance en eux-mêmes, de fatuité provinciale et de rêves creux. Les sujets qui se destinaient au théâtre étaient plus rares ; aussi, ces derniers étaient-ils accueillis et reçus après de courts examens. On s'empressait de les admettre, quitte à rejeter plus tard ceux dont l'intelligence trahirait les efforts des maîtres. Mais les violonistes ! il y en avait tant, que, pour se dégager de cette foule ambitieuse, on apportait dans les examens une sévérité désespérante ; on en faisait subir deux ou trois à huit ou quinze jours de distance ; on cherchait à rebuter les aspirants par des difficultés sans nombre, par des exigences inouïes. Heureux ceux qui avaient assez de courage pour se rompre à ce rude apprentissage de l'art, et qui consentaient à lutter contre ces dégoûts qui les saisissaient à l'entrée de la carrière ; leur persévérance désarmait les juges, la vocation était prouvée. Quelquefois aussi l'entêtement pouvait être pris pour du génie.

Charles Pitois passa par toutes ces épreuves et remporta la victoire. Après un mois de courses, de fatigues, d'émotions à chaque instant renouvelées, il fut reçu élève du Conservatoire. Mais sa bourse était épuisée, son petit revenu ne pouvait suffire aux dépenses journalières ; il fallait payer un logement, les vêtements, la nourriture et enfin l'achat de musique nécessaire et si dispendieuse. Il ne perdit pas courage : il obtint une petite place dans l'orchestre du théâtre des jeunes artistes. Ses rentes augmentées de quarante francs par mois, il se crut millionnaire, ou plutôt il ne calcula pas. Qu'est-ce que la misère pour l'artiste qui voit devant lui la fortune et la gloire !

En effet, l'avenir lui souriait : Rhodes, dont il avait reproduit le coup d'archet merveilleux, l'avait pris en affection, et Charles Pitois, le pauvre enfant de l'aubergiste, se sentait grandir en raison des hautes protections qu'il s'était acquises. Mais l'orgueil lui monta au cœur, l'amour-propre l'aveugla. Il était si près du but qu'il crut l'avoir atteint : ce fut le signal de sa perte. Il voulut monter trop vite et trop haut ; l'air lui manqua.

Malgré les instantes prières de son élève, Lorenziti, en maître prudent, avait refusé de l'initier en même temps à l'art hérissé de difficultés du violoniste et à celui non moins épineux du compositeur. L'un devait naturellement nuire à l'autre. Charles

Pitois, dégagé des entraves que son maître avait imposées à cette soif de science qui le devorait, impatient de connaître de nouvelles régions, et n'ayant encore suivi que quelques-uns des cours qui lui étaient si nécessaires, composa seul une symphonie, sur laquelle il fonda de grandes espérances. Le morceau achevé, on y rencontra des phrases musicales d'un ravissant effet, un chant suave et doux, des accords d'une admirable harmonie; il semblait que le naturel eût combattu et vaincu la science. Mais il y avait aussi dans son œuvre des erreurs qui accusaient une complète inexpérience. Vouloir n'est pas savoir. Son génie s'était arrêté impuissant devant des combinaisons qu'un peu d'étude lui eût montrées simples et nettes. Ici la difficulté était vaincue avec un rare bonheur; là les principes primitifs étaient brusquement heurtés. Encore une fois, il avait de la puissance d'imagination, de la fraîcheur, de l'originalité même, mais la science manquait.

Charles Pitois demanda qu'on entendit sa symphonie; on le lui accorda. Rhodes seul parut hésiter. Étonné de l'assurance du jeune élève, il craignit pour lui une leçon trop sévère; mais il céda enfin, et le jour de l'audition fut fixé.

Que de craintes, que d'inquiétudes vinrent agiter l'âme de Charles! De quel découragement ne fut-il pas souvent saisi, et quels beaux rêves il salua en riant et en pleurant! Il ne doutait pas qu'on accueillît avec intérêt ce premier jet d'un jeune talent qui n'attendait qu'un appui pour grandir; il ignorait, le pauvre jeune homme, que l'œuvre première du poète ou de l'artiste porte avec elle son germe de destruction, par cela seul qu'elle est signée d'un nom inconnu. Il ignorait que Boieldieu vit Chérubini lui tourner le dos et hausser les épaules, sans vouloir écouter sa première partition; il ignorait que Rossini fut long-temps inconnu dans son pays, et qu'il fallut à ses œuvres sublimes le baptême parisien. Qu'importe aux juges l'élaboration lente et pénible qui présida au premier ouvrage d'un artiste! Lui tiennent-ils compte de ces longues nuits studieuses, de ces rudes explorations dans le chemin de la science, qui lui ont coûté la santé et lui coûteront peut-être la vie? Non. Cédant à une prévention coupable, ils repoussent sans le juger le fruit de tant de veilles courageuses. Pourquoi donc les hommes assez haut placés pour être appelés à prononcer sans appel, et qui tiennent dans leurs mains l'avenir de tant de jeunes intelligences, refusent-ils de se servir du droit qu'ils ont acquis, et n'admettent-ils que des réputations faites et si souvent étrangères? Pourquoi renoncer à ce pouvoir si grand qu'ils ont reçu d'accueillir, d'encourager, de développer enfin un génie qui ne demande souvent, pour atteindre tout son éclat, qu'une salle brillamment éclairée et un auditoire disposé à l'indulgence?

A qui donc s'en prendre de toutes ces entraves qui arrêtent et étouffent les puissantes intelligences? L'homme de génie est-il donc si commun dans notre siècle, que l'on ne craigne pas d'écraser la foule qui cherche à parvenir en se disant: Il y en aura toujours assez?—Nous ne le croyons pas. Les organisations supérieures sont rares; et Rossini, et Meyerbeer, et Mozart, et Beethoven, attendent encore leurs successeurs. Prenez donc garde; car, dans ces jeunes hommes que vous repoussez avec dédain, il en est qui possèdent peut-être les merveilleux secrets de ces brillants météores qui ont passé.

Charles Pitois avait vu le monde de trop loin pour se laisser aller à ces tristes et décourageantes réflexions. Ses premiers pas dans la carrière avaient été dirigés par la bienveillance; il avait foi en lui; il croyait à la justice des hommes.

Le jour arrivé, la salle remplie, l'orchestre préparé, les élèves attentifs et les juges siégeant, Charles Pitois eut un moment d'angoisse inexprimable. Au premier coup d'archet, ses yeux se fermèrent, ses lèvres pâlirent, son cœur battit avec violence, et pendant quelques instants il n'entendit rien qu'un bruit confus et discordant. Le sang bruissait dans ses oreilles, et une sueur froide inondait son front, sans qu'il pût y porter la main pour l'essuyer... Puis il fit un brusque mouvement, comme pour se soustraire à cet horrible cauchemar; il lui semblait qu'il sortait d'un sommeil pénible; il s'éveilla brisé, puis son sang se calma, ses lèvres se desserrèrent. La mélodie douce et suave de sa composition rafraîchissait son âme. L'espoir vint animer un instant son pâle visage, mais ce fut un éclair; il leva les yeux sur son auditoire et demeura immobile. Un bruit de sinistre présage l'avait fait tressaillir: les chuchotements, les rires étouffés des élèves jaloux, la contenance froide, sévère des juges, tout lui inspira une terreur profonde. Rhodes lui-même

frappa du pied à temps égal, écoutant à peine et murmurant souvent: « Faible... faible... très-faible! — Mauvais! mauvais! » répéta lentement une voix à peu de distance du malheureux auteur. La symphonie n'était pas achevée, que le bruit la dominait, et Charles Pitois avait disparu.

Il monta rapidement les six étages qui conduisaient à sa mansarde. Arrivé là, le visage couvert d'une effrayante pâleur, les cheveux en désordre, il prit les brouillons éparés de sa symphonie, et revêtit avec attention chacune des phrases musicales. « Bien... bien... murmura-t-il. Encore ceci... L'effet des basses était admirable!... Là le violoncelle si harmonieux!... et ce chant du hautbois qui semble rappeler un bonheur... perdu... Eh bien! ils n'ont pas voulu écouter!... Ce mineur que j'ai composé avec tant d'amour... ils n'ont pas voulu l'entendre!... »

Alors, il déchira un à un ces feuillets auxquels il avait confié ses harmonieuses pensées; une heure après, il ne restait pas dans sa chambre un seul cahier de musique, une seule étude qui ne fût en morceaux sous ses pieds; puis il redescendit lentement son escalier, et le même soir il était soldat dans un régiment de ligne.

Trois mois après, il arrivait à Nancy, le visage livide, l'œil creux et éteint; il venait d'être réformé comme étant atteint de folie. Il se présenta chez son ancien maître, chez Lorenziti; il lui raconta froidement tout ce qui lui était arrivé à Paris. Lorsqu'il en fut au récit de l'exécution de sa symphonie:

— Écoutez, maître, lui dit-il en saisissant un violon, écoutez. Et il tira de son instrument des sons inconnus jusqu'alors; c'était un mélange inouï de hardiesse et de douceur. Il y avait dans ses accords une harmonie presque céleste; il y avait aussi dans le chant quelque chose de bizarre et de heurté dont le charme était inexplicable. Tantôt suave, tantôt bruyant, son jeu provoquait les larmes ou vous saisissait de terreur. Lorenziti osait à peine respirer, suspendu à ces accents dont il ne s'était jamais fait une idée. En écoutant cette mélodie qu'il ne pouvait croire possible, il pensait être le jouet d'un songe.

Tout-à-coup le jeune virtuose leva les yeux sur un pupitre; à l'aspect d'un cahier de musique, il tressaillit, laissa tomber précipitamment son violon, s'élança vers le pupitre, saisit la musique, la mit en morceaux et sortit de la chambre en courant. C'était là sa folie. Son violon lui était toujours cher et précieux; mais il ne pouvait voir un papier couvert de notes sans entrer dans une sorte de fureur. Souvent elle se changeait en un spasme violent qui faisait craindre pour sa vie.

Et le pauvre fou, en quittant la maison de Lorenziti, courut, courut toujours jusqu'à Toul, où il arriva épuisé de fatigue et de souffrance.

Lorsqu'on vint dire à son père que Charles était là, le vieillard aveugle lui tendit les bras, heureux de le sentir près de lui après une longue absence.

— Eh bien! mon pauvre enfant, ils n'ont donc pas voulu de toi à Paris? Te voilà comme tu es parti, pauvre et sans espoir... Que veux-tu, mon garçon, il faut prendre un parti. Moi, je sens que je vieillis; on ne veut plus de moi pour faire danser les jeunes filles; mes airs sont rococos, disent-ils... Eh bien! tu as de bons yeux, tu as du talent, toi; tu me remplaceras; tu leur joueras leur galopade qu'ils me demandent à grands cris... Tu seras tout bonnement comme moi, ménétrier.

— Moi!... balbutia Charles d'une voix étouffée.

— Tiens, là, tu dois trouver sur mon pupitre une contredanse nouvelle qu'on me serine depuis huit jours.

Les membres de Charles tremblèrent; il lutta contre sa raison défailante; il serra violemment ses mains pour résister au désir qu'il éprouvait de détruire ce cahier de musique... puis deux grosses larmes tombèrent sur ses joues.

C'était la première fois qu'il pleurait depuis la chute de toutes ses espérances.

Retiré le soir dans sa chambre, il se traîna péniblement vers son lit; ses yeux n'avaient plus rien d'égaré; il avait dompté la folie, mais la vie s'était épuisée.

— Ménétrier!... murmura-t-il.

Il resta la tête en arrière et ne fit plus aucun mouvement.

Le lendemain, on ne trouva plus qu'un cadavre.

(National.) C. L.



Mouvement de la population du dépôt de mendicité de Lyon, du 1^{er} au 15 mai 1839.

Effectif au 1 ^{er} mai : Hommes, 82; femmes, 104 :	186
Admis pendant la quinzaine : Hommes, 6; femmes, 8 :	14
Total :	200
Sortis pendant la quinzaine : Hommes, 7; femmes, 2 :	9
Effectif au 16 mai 1839 : Hommes, 81; femmes, 110 :	191

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 16 MAI.

NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES ACTIONS.	DERNIER PRIX FAIT.	COURS DU JOUR.
1,500	1,000	Juin et Déc.	Eclairage au gaz, Ce Perrache,	2,175	
4,000	700		Eclair. au gaz Gren.,	1,170	
500	600		Ecl. au gaz S.-et-L.,	1,075	
400	700		Eclair. gaz (Dijon),	950	
3,000	750		Eclair. au gaz, trois villes du Midi,	750	
1,740	600		Eclair. gaz (Turin),	790	
Illimité.	1,000	Idem.	Ce génér. mines de Rive-de-Gier,	4,000	
Idem.	1,000	Idem.	Ce des mines del'Un. Soc. civ. d'act. min. de houille,	775	
Idem.	1,000	Idem.	Soc. civ. d'act. min. de houille,		
1,500	800	Idem.	Min. Grang. et Cul.,		
4,000	1,000	Idem.	Ce des mines Thiol.,	600	
1,000	1,000	Idem.	Ce génér. des Tréf.,		
320	5,000	Décembre.	Bat. à vap. de Lyon à Arles,		
500	4,000	Jan. et Juil.	Soc. Lyon. bat. à vap. Paq. à vap. (Lyon à Chalon),	4,480	
180	2,000	Décembre.	Gondoles à vap. sur Saône, marc.,		
134	5,000	Idem.	Ponts sur le Rhône, Pont de la Feuillée, Pont Seguin,	5,000	
4,500	1,000	par trimestr.	Pont de l'Île-Barbe,	1,005	
450	2,000	Idem.	Pont et gare de Vaise	2,265	
300	2,000	Idem.	Canal de Givors,	1,700	
220	2,000	Idem.	Banque de Lyon,	1,500	
1,800	1,000	Idem.	Caisse d'esc., com. de bestiaux,		
6,000	5,000	Jan. et Juil.	Che. de fer, Lyon à St-Etienne,	4,900	
2,200	5,000	par an.	Moulins à v. de Per.,	5,000	
240	5,000	Juin et Déc.	Fonderies (Loi. Is.)	15,000	
800	10,000		Tréfilerie et forges de Belmont (Isère),	1,200	
800	1,000		Banque de Lyon,	1,850	
2,000	1,000	Idem.			
700	750				

BOURSE DE PARIS DU 15 MAI.

Cinq pour cent.	111 20	111 20	111 20	111 20
Quatre pour cent.	"	"	"	"
Trois pour cent.	81 45	81 45	81 45	81 45
Rentes de Naples	102	102	102	102
Actions de la banque	2710			

GRAND-THÉÂTRE.

Vendredi 17 mai 1839. — Premier début de M. Claudius Verdelle, et le troisième de M^{lle} Lefebvre. — DON JUAN D'AUTRICHE, drame. — Six heures.

GYMNASÉ-LYONNAIS.

Samedi 18 mai 1839. — Première représentation de M^{lle} Jenny Vertpré. — 1^o QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MOUTONS, vaud. — 2^o M. ET M^{me} PINCHON, vaud. — 3^o LA FIOLE DE CAGLIOSTRO, vaud. — Six heures.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEL.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES DIVERSES.

(6534) On demande à louer pour la St-Martin prochaine une petite maison avec jardin de 1, 2 ou 3 bicherées, clos de murs, à la Croix-Rousse ou aux environs. S'adresser chez M. Grosset, limonadier, cours d'Herbouville, 19.

FOSSES D'AISANCE.

MM. les propriétaires sont prévenus que M. Monin, associé de MM. Martin, Buisson et Co, pour la vidange des fosses d'aisance, vient de se mettre en mesure pour l'exploitation des fosses qu'ils ont louées de MM. les propriétaires. En conséquence, ils sont prévenus de ne prendre aucun engagement avec d'autres compagnies. Pour éviter tout désagrément, M. Monin fera porter à domicile, par des agents de sa compagnie, des cartes qui serviront à indiquer les personnes en droit de faire les fosses. (6532)

Eaux minérales de Vals (ARDÈCHE).

Aux approches de la saison favorable à l'emploi des eaux médicinales naturelles, il convient d'appeler l'attention des médecins et des malades sur les sources minérales de Vals, qui possèdent de temps immémorial la confiance justement méritée des départements méridionaux de la France.

Une circonstance qui doit assurer aux eaux de Vals toute la célébrité qu'elles méritent d'ailleurs à tant de titres, c'est la fondation d'un établissement, l'Hôtel de l'Europe, où l'étranger trouvera tous les avantages d'un logement agréable et commode, d'une table appropriée tout à la fois aux besoins des malades et aux exigences de ceux qui jouissent du privilège de la santé, soins, attentions, prévenances, enfin tout ce qui constitue les agréments et les commodités de la vie.

Un établissement de bains présente aussi aux buveurs tous

les avantages qui se rattachent à un moyen si propre à seconder les bons effets des eaux minérales.

C'est encore dans ce but qu'on vient de créer une promenade délicieuse, destinée tout à la fois à fournir aux étrangers les moyens du plus utile exercice, et à leur rendre l'abord des fontaines aussi agréable que facile. (6533)

DÉPURATIF DU SANG.

EXTRAIT DE SALSEPARILLE, COMPOSÉ

En forme de pilules, de M. E. SMITH, docteur en médecine de la Faculté de Londres,

Est le remède le plus efficace pour les dartres, les éruptions, ces ulcères, et toutes les maladies de la peau et du sang. Les personnes mariées ou sur le point de l'être, qui auraient raison de craindre pour des vices cachés ou des restes de mercure, peuvent en toute confiance avoir recours à ce remède qui purifie et adoucit le sang, et qui rétablit la santé. — Se vend au prix de 3 fr. la boîte.

Le seul dépôt à Lyon est chez Vernet, place des Terreaux, n^o 13. (2005)

Dépuratif du Sang,

DES HUMEURS ET DE TOUT VICE QUELCONQUE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fluxions blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille. La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec

tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.) Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque.

A Vienne, chez M. Mourret fils, épicière, rue Marchande. A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue. A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers, et chez M. Beaulieu, directeur des messageries générales, en face du pont. (2025) A Villefranche, chez M. Roset, confiseur.

GUÉRISON

DES Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fluxions ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officielles.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n^o 23, à Lyon. (2031)

Eaux minérales naturelles et artificielles.

REMÈDES BREVETÉS, AUTORISÉS, Annoncés dans les journaux. DÉPÔT GÉNÉRAL CHEZ VERNET, PH., PLACE DES TERREAUX, 13.

Chocolats de santé Bains de vapeur à domicile.